

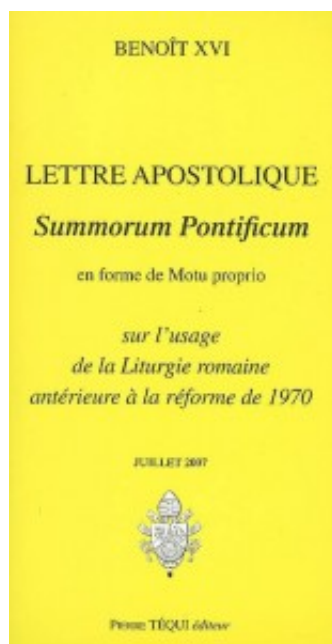
L'application du motu proprio combattue par le noyau dirigeant de l'épiscopat

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Opposition au Pape](#)

Date : 14 septembre 2010

Ayant [évoqué hier](#) le bilan du motu proprio à travers le mensuel *La Nef*, je ne peux passer sous silence ce qu'a écrit l'association [Paix Liturgique](#) dans sa lettre n°247. Là encore, je m'intéresse uniquement à ce qui touche nos évêques.



"La vérité exige que l'on rappelle le scandale de **l'interdiction de fait qui a existé - et qui hélas continue d'exister dans certains diocèses** - quant à la célébration de la messe traditionnelle. **Ce rappel de l'évidente mauvaise volonté de nombreux évêques** étant fait, il n'en reste pas moins que le Motu Proprio a incontestablement été suivi d'effets positifs concrets. [...] Paix liturgique a été informée depuis trois ans de **plus de 400 demandes d'application du Motu Proprio à travers les paroisses de France (rien que 35 à Paris)**. Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'y en a pas eu d'autres. Sur ces groupes de demandeurs, **plus d'une centaine se sont adressés à la Commission *Ecclesia Dei* pour solliciter son aide** selon les termes du Motu Proprio depuis l'arrivée de Mgr Pozzo à la tête de cette institution en juillet 2009. Le premier constat qui s'impose trois ans après la publication du Motu Proprio est donc que son application est largement sollicitée par les fidèles et **globalement freinée ou combattue par une part notable de l'épiscopat**. [...]

Rome a parlé, les demandes d'application du Motu Proprio s'amplifient, les séminaires traditionnels se développent, une partie croissante du jeune clergé diocésain manifeste de l'intérêt pour cette forme liturgique, **quelques évêques osent marcher dans la voie de réconciliation et de restauration liturgique** ouverte par le Saint Père : tout cela est source d'espérance. Une réconciliation de tous les catholiques, par-delà leurs sensibilités propres, unis autour du Siège de Pierre, est-elle possible ? En réalité, au stade actuel de la crise de l'Église, elle est même la seule voie possible, en France par exemple, pour la survie des paroisses... et des diocèses. **Curés de paroisse et évêques doivent opérer un retournement de mentalité**, difficile mais pas impossible, puisque certains s'y emploient. [...]

Trois ans après *Summorum Pontificum*, **il conviendrait de s'apercevoir que l'on n'est plus sous le régime du Motu Proprio de 1988, aux termes duquel seul l'évêque pouvait concéder la célébration du missel de Jean XXIII.** [...] La paix et la réconciliation sont à portée de main. Certains de nos pasteurs, qui hésitent ou même qui se refusent à la saisir, se préparent-ils à une nouvelle guérilla administrative de 20 ans, comme après le Motu Proprio de 1988 ?"